

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHEKINA PRIMALYSA DISTRIBUTION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON-
BANCO 2. NON LOIN DE LA PHARMACIE PHENIX ET DE LA
STATION SHELL. EN FACE DE LA BOULANGERIE L'EPI D'
OR., Lot 2938, Ilot 335

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHEKINA PRIMALYSA
DISTRIBUTION »

Objet : DISTRIBUTION, COMMERCE GENERAL,
PRESTATION DE SERVICES, TRANSFERT D'ARGENT,
RESTAURATION, E-COMMERCE, IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes
auprès de tous établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.
La prise de participation dans toute société existante ou
devant être créée. Et généralement toutes opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières se rapportant directement ou indirectement
à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON-
BANCO 2. NON LOIN DE LA PHARMACIE PHENIX ET DE LA
STATION SHELL. EN FACE DE LA BOULANGERIE L'EPI D'
OR., Lot 2938, Ilot 335

Dirigeant(s) M KOUAME YOBOUA MALAN MATHIEU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00760 du 24/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05869/GTCA/RC/2023 du 24/01/2023

